



MUNICIPALITÉ DE
Lac-Tremblant-Nord Séance
ordinaire du conseil samedi le 12
février 2022

14h

PROJET D'ORDRE DU JOUR
Par vidéoconférence et téléphone

MISE EN GARDE :

Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début la séance. Un, ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2022 et la séance extraordinaire du 15 janvier 2022;
4. Ratification des paiements exécutés par chèque;
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
7. Règlements :
 - 7.1 Avis de motion : Règlement numéro 2022-04 modifiant le règlement 2020-10 sur le stationnement
 - 7.2 Dépôt du Projet de Règlement numéro 2022-04 modifiant le règlement 2020-10 sur le stationnement
 - 7.3 Adoption du Règlement 2022-01 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2022
 - 7.4 Adoption du Règlement 2022-02 sur le traitement des membres du conseil municipal
 - 7.5 Adoption du Règlement 2022-03 code d'éthique et de déontologie des élus(es)
8. Administration :
 - 8.1 Nomination d'un membre du conseil sur le conseil d'administration du Club de randonnée et de raquette de Lac-Tremblant-Nord
 - 8.2 Inscription et gestion du compte clicSÉCUR Entreprises
 - 8.3 Nomination d'un membre du conseil sur le Comité efficacité organisationnelle du comité Agglo
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2021;
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme : --
10. Acceptation de correspondance;
11. Affaires nouvelles;
12. Période d'intervention des membres du conseil;
13. Deuxième période de questions;
14. Clôture et levée de la séance.

Par mesure de prudence à cause de la COVID-19, les séances du conseil se dérouleront en vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.